Nations Unies S/PV.4497 (Resumption 1)



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4497e séance

Mardi 26 mars 2002, à 15 h 30

New York

Président :	M. Petersen	(Norvège)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Ngoh Ngoh
	Chine	M. Wang Yingfan
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Levitte
	Guinée	M. Fall
	Irlande	M. Ryan
	Maurice	M. Gokool
	Mexique	M. Aguilar Zínser
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Singapour	Mme Tan

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

02-30466 (F)



La séance est reprise à 15 h 35.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Canada. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Heinbecker (Canada) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner cette occasion de m'exprimer devant le Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan. La réaction dont nous avons été témoin aujourd'hui dans ce débat public révèle clairement la préoccupation de la communauté internationale en ce qui concerne le bien-être du peuple afghan et la nécessité de trouver une solution durable aux crises interminables qui frappent ce pays.

Les Canadiens sont très préoccupés par la situation humanitaire instable en Afghanistan et par la nécessité de protéger la population civile afghane, y compris les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les réfugiés à l'extérieur.

L'ONU, et en particulier ses représentants sur le terrain sous la houlette de M. Brahimi et également de M. Fisher, a fait preuve d'une direction éclairée en s'efforçant de relever le défi de la gouvernance, de respecter les impératifs en matière de sécurité et de faire face à des besoins humanitaires urgents. Nous ne pouvons que rendre hommage à leur leadership et les exhorter à persévérer sur cette voie.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Nous nous félicitons de l'excellent rapport du Secrétaire général sur la situation. Il est clair, vient à point nommé et est détaillé. L'Administration intérimaire établit des bases importantes pour la paix en mettant en place des structures gouvernementales représentatives, en cherchant à instaurer la primauté du droit, en favorisant le respect des droits de l'homme et en veillant à mettre en oeuvre des politiques économiques saines. Beaucoup a été fait au cours des trois premiers mois d'existence de l'Administration, et même si la tâche à accomplir est encore très lourde, nous félicitons l'Administration intérimaire afghane des progrès qu'elle a réalisés jusqu'à maintenant dans des circonstances très difficiles. Il est tout particulièrement réjouissant de constater que les écoles sont ouvertes et que les enfants les fréquentent, y compris les filles.

Les préparatifs de la Loya Jirga d'urgence qui doit avoir lieu en juin seront cruciaux pour la mise en place d'une administration largement représentative qui supervisera la reconstruction de l'Afghanistan. La poursuite des travaux de la Commission spéciale est critique pour son succès, et nous l'exhortons à s'assurer que le processus demeure équitable et transparent.

Nous sommes heureux de voir que des femmes font partie de l'Administration. Nous encourageons l'Administration et l'ONU à veiller à ce que les femmes soient des partenaires à part entière dans les divers processus de prise de décisions pertinents, et à s'assurer que des ressources sont consacrées à cette facette importante des travaux. Nous le disons non pas par rectitude politique, mais plutôt pour des raisons très pratiques : d'anciens dirigeants qui utilisent d'anciennes méthodes font perdurer les problèmes et n'apportent pas de nouvelles solutions. Laissons l'Afghanistan tirer parti de modèles qui ont fait leurs preuves, par exemple en Turquie et au Bangladesh, pour faire participer les femmes à la vie publique et aux professions.

Nous demandons instamment qu'aucun effort ne soit épargné en vue de la création de la Commission des droits de l'homme et de la Commission judiciaire prévues dans l'Accord de Bonn. Il est également important de continuer à veiller à ce que la fonction publique demeure transparente et qu'elle représente tous les groupes tribaux et ethniques.

S'agissant du problème des drogues, la récolte de pavot, qui doit être faite en mars, représente un autre défi. Il est essentiel que l'Administration intérimaire fasse tout en son pouvoir pour réduire les avantages associés à la production du pavot et fournir d'autres possibilités aux fermiers, y compris des systèmes réformés de crédit rural. Cela va presque de soi, mais pas tout à fait : la communauté internationale et l'ONU doivent appuyer ces efforts particuliers.

Le Canada contribue à la stabilité et à la paix en Afghanistan de diverses façons, y compris par des contributions militaires à la coalition, par un appui direct à l'Administration intérimaire, et en fournissant une aide humanitaire additionnelle et des fonds pour la reconstruction à plus long terme. Sur le plan militaire, dans le cadre des efforts internationaux visant à garantir la sécurité, le Canada a déployé environ 900 soldats sur le terrain, qui travaillent avec les forces des

États-Unis à Kandahar dans le cadre de l'opération « liberté immuable ». Ce déploiement porte la contribution canadienne totale à cette opération, sur le plan des effectifs, à quelque 3 000 personnes.

En tant que président du G-8 pour cette année, le Canada encourage également la tenue de débats sur le défi de la réintégration, du désarmement et de la démobilisation des soldats afghans. Lors du Sommet du G-8 qui aura lieu à Kananaskis, nous chercherons à stimuler ces questions et à catalyser l'appui à cet égard.

Du point financier, l'appui du Canada à l'Administration intérimaire fait partie de notre engagement continu envers le peuple afghan et la stabilité à long terme de ce pays. En janvier, nous avons versé notre première contribution, de 1,5 million de dollars, au Programme des Nations Unies pour le développement afin d'appuyer le Fonds pour l'Autorité intérimaire de l'Afghanistan, et nous avons annoncé, la semaine dernière, une nouvelle contribution à ce fonds de 1,5 million de dollars. Ceci amène notre contribution totale à 3 millions de dollars, un montant qui vient s'ajouter aux 24 millions de dollars d'aide que le Canada a fourni à l'Afghanistan au cours de l'exercice financier en cours, qui s'achève dans une semaine – soit 16 millions de dollars depuis septembre. Je pense que ces chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

Dans son budget fédéral récent, le Canada a affecté un montant supplémentaire de 100 millions de dollars à la situation humanitaire en Afghanistan et dans la région. La semaine dernière, la première tranche de cet engagement, soit 30,2 millions de dollars, a été allouée aux organes et organismes des Nations Unies et à d'autres partenaires pour appuyer des activités telles que le déminage, les soins de santé, la réinsertion des réfugiés, l'aide humanitaire, l'éducation, la sécurité, la consolidation de la paix et les initiatives en faveur des femmes.

L'Organisation des Nations Unies doit manifestement jouer un rôle central en matière de coordination internationale de l'appui qui est offert à l'Afghanistan. Le Canada appuie sans réserve le rôle dirigeant de M. Lakhdar Brahimi en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général. Nous nous félicitons de la nomination récente de M. Nigel Fisher et de M. Jean Arnault en tant que Vice-Représentants spéciaux adjoints pour aider M. Brahimi.

Nous espérons que la structure proposée pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, telle qu'elle est esquissée dans le rapport du Secrétaire général, assurera une démarche coordonnée de cette tâche difficile. L'Organisation des Nations Unies a un rôle clef s'agissant d'acheminer l'aide financière et de fournir des conseils à l'Administration intérimaire. Il est vital que les institutions des Nations Unies oeuvrent conjointement de manière compétente, efficace et coordonnée. Une bonne coordination entre les institutions et les piliers de la mission évitera tout double emploi et garantira que chaque dollar de l'aide financière internationale effectivement dépensé va au peuple afghan. La coordination entre les donateurs est, à l'évidence, également importante. L'Administration intérimaire peut, et doit, jouer un rôle critique dans la mise au point de ces programmes et dans l'affectation des fonds.

Enfin, je voudrais exprimer mes condoléances au peuple afghan concernant le terrible et tragique séisme qui l'a frappé. Il a causé des ravages effroyables, ce qui n'est pas exactement ce dont le peuple afghan a besoin aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Bangladesh. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Comme cela se doit, je voudrais d'abord féliciter la Norvège de la manière dont elle dirige les travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci.

Les séismes qui se sont produits hier et aujourd'hui n'ont fait qu'ajouter à l'affliction qui frappe l'Afghanistan. Les Bangladais, notre Premier ministre, la Begum Khaleda Zia, notre gouvernement et notre peuple sont profondément attristés par la mort et la destruction qui en ont résulté. Nous présentons nos plus profondes condoléances à l'Administration intérimaire et au peuple afghan.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2002/278), qui constitue un plan de travail du rôle des Nations Unies en matière de consolidation de la paix en Afghanistan après le conflit. Nous remercions également la Vice-Secrétaire générale, Mme Louise Fréchette, d'avoir donné quelques précisions sur le mandat proposé de la Mission

d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Avec l'autorisation du Conseil, la MANUA se verrait confier une grande responsabilité à un tournant décisif de l'histoire afghane. Au-delà des frontières de l'Afghanistan, sa contribution serait également critique pour la région de l'Asie centrale. Elle contribuerait à créer un nouvel Afghanistan vivant en paix avec lui-même et avec ses voisins, et libre de toute ingérence politique et militaire extérieure. Elle contribuerait à la création d'institutions qui écarteraient le risque de menaces pesant sur la stabilité et la sécurité internationales et émanant de son propre territoire. À cet égard, le Bangladesh appuie les principes opérationnels fondamentaux et les tâches proposés pour la MANUA. Nous essaierons de contribuer au succès de cette mission dans toute la mesure du possible.

Nous aimerions tout d'abord faire quelques suggestions spécifiques que le Conseil pourrait envisager concernant l'autorisation du mandat proposé pour cette mission des Nations Unies. Premièrement, en ce qui concerne la sécurité, la MANUA ne pourra s'acquitter de son mandat qu'à la condition expresse qu'il existe un environnement propice. Les fonctions principales de la mission s'inspirent de l'Accord de Bonn, qui confie des responsabilités précises aux Nations Unies. L'Accord prévoit un calendrier. Il est essentiel que la mission des Nations Unies puisse avancer de manière séquentielle.

Il est rassurant d'apprendre que des arrangements sont en train d'être pris afin d'assurer un transfert de direction sans heurts de la Force internationale d'assistance à la sécurité du Royaume-Uni à la Turquie; mais la question de l'élargissement de la force multinationale demeure vague. Certains pensent que la formation et l'entraînement de l'armée afghane et d'une force de police efficaces prendront du temps, et qu'une force de maintien de la paix élargie demeure essentielle afin de garantir la stabilité de l'Afghanistan. Le Président Karzai a évoqué ce besoin ici devant le Conseil de sécurité. À cet égard, nous demandons qu'il y ait un engagement international continu.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'appui à l'Administration intérimaire, Tokyo a soulevé des espoirs concernant la reconstruction de l'Afghanistan. Il y a eu un engagement important de la part des donateurs. Ceci s'applique au long terme; à court terme, le Président Karzai doit faire en sorte que les mécanismes de l'administration continuent de fonctionner. L'Administration intérimaire a besoin d'urgence d'un soutien financier. Il est nécessaire, même pour payer les traitements des fonctionnaires. Cette question devrait retenir l'attention de la communauté internationale. Nous avons été témoins d'une situation semblable, pleine de risques, en République centrafricaine.

Troisièmement, en ce qui concerne la dimension régionale, l'accent mis par le Secrétaire général sur la coordination entre les différents piliers au niveau régional mérite notre attention. La coordination, à notre avis, doit aller au-delà des secours d'urgence, du relèvement et de la reconstruction. Elle doit également aborder les aspects politiques, notamment ceux confiés au pilier I de la mission proposée. Une paix durable en Afghanistan ne saurait être envisagée qu'avec l'appui et la coopération des acteurs régionaux. À cet égard, nous accordons notre pleine confiance à l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi.

Quatrièmement, concernant l'action anti-mines et l'élimination des munitions non explosées, au moment où les réfugiés et les personnes déplacées rentrent dans leurs foyers, leur accès aux moyens de subsistance, aux fermes et aux vergers doit être garanti par des opérations de déminage ciblant les mines antipersonnel et les munitions non explosées. Les raisons sont à la fois humanitaires et économiques. Nous insistons pour qu'une attention prioritaire soit accordée à ce domaine critique.

Cinquièmement, en ce qui concerne la coordination des programmes, le Programme des Nations Unies pour le développement a présenté une série diversifiée de recommandations politiques et d'impératifs opérationnels lors de son atelier intitulé « Tirer les leçons de l'expérience afghane », dont la dernière session s'est tenue à la Mission permanente de l'Allemagne les 4 et 5 février. En ce qui concerne la sécurité, les recommandations comprennent l'élargissement de la force de sécurité internationale au-delà de Kaboul et une assistance au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion. Les recommandations opérationnelles comprennent une transition insensible des secours humanitaires au relèvement et à la reconstruction; la question de la disparité des revenus et de la pauvreté; l'adoption d'une politique globale concernant le retour des personnes déplacées; la garantie de la sécurité des personnes; l'utilisation du microcrédit en tant qu'outil

de développement; etc. Les conclusions de l'atelier méritent d'être étudiées sérieusement. Certaines d'entre elles devraient faire partie intégrante des principes et des tâches de la MANUA.

Enfin, je souhaite réaffirmer la volonté du Bangladesh de participer efficacement à la construction et à la reconstruction de l'Afghanistan. Le Bangladesh, lui aussi, a commencé à exister en 1971 en tant que pays à l'économie dévastée par la guerre. À l'heure actuelle, il est communément considéré comme une réussite exemplaire dans une large gamme de secteurs. Ceci a été possible grâce à une combinaison sage alliant des politiques macroéconomiques appropriées et l'utilisation adéquate du soutien extérieur. Nous avons cherché à accomplir tout cela dans un contexte d'attachement aux droits de l'homme, à la bonne gouvernance et aux valeurs pluralistes. Ceci a fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui : une entité politique vivante, progressiste et en plein processus de modernisation de 130 millions de personnes, qui est aussi l'une des plus grandes démocraties du monde. Nos voies innovatrices de développement, grâce à un partenariat entre le Gouvernement et la société civile, ont suscité un grand intérêt la semaine dernière, à Monterrey. Comme l'a promis le Ministre des affaires étrangères Morshed Khan à Tokyo, nous sommes prêts à partager avec le peuple afghan, avec lequel nous avons des liens chaleureux et historiques, notre expérience en matière de microcrédits, de renforcement du pouvoir des femmes, d'élimination de la pauvreté, d'éducation et de santé. Nous souhaitons voir un jouer l'Afghanistan jouer un rôle constructif au sein des nations. Notre tâche, de concert avec d'autres dans cette salle et au-delà, sera de transformer cette vision en réalité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Bangladesh pour les aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Tadjikistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Alimov (Tadjikistan) (*parle en russe*) : D'emblée, je voudrais m'associer aux paroles sincères de condoléances et de solidarité exprimées au Gouvernement et au peuple de l'Afghanistan ami, suite au tremblement de terre dévastateur qui s'est produit dans le nord du pays, entraînant des conséquences tragiques et de nombreuses pertes de vies humaines.

La séance tenue aujourd'hui par le Conseil de sécurité, consacrée à l'examen de la situation en Afghanistan, revêt une importance exceptionnelle en imprimant un nouvel élan au processus de paix dans ce pays après la chute du régime barbare des Taliban. Il est profondément symbolique que le Conseil de sécurité examine cette question sous la direction éclairée du Ministre des affaires étrangères de la Norvège qui préside le Groupe d'appui afghan et joue un rôle important dans les efforts de la communauté internationale pour rétablir la paix, la réconciliation nationale et la stabilité dans la société afghane.

Le rapport du Secrétaire général, présenté aujourd'hui au Conseil, non seulement analyse de manière profonde, objective et impartiale la situation en Afghanistan mais donne en outre des directives précises sur la participation de l'ONU au relèvement de l'Afghanistan après le conflit. Le nouveau rôle de l'ONU est extrêmement vaste et responsable. Il prévoit pratiquement toutes les formes possibles d'aide que peut apporter l'ONU à l'Afghanistan qui renaît et vise à faire en sorte, avec la participation active de toutes les couches de la société afghane, que nous puissions mener à bien la tâche extrêmement complexe du renforcement du processus de paix et l'empêcher de reculer.

Il est clair que le processus d'unification de la société afghane et l'instauration d'un climat de tolérance et de réconciliation nationale dans le pays ne seront pas aisés. Nous comprenons parfaitement cela au Tadjikistan où nous avons récemment connu une période dramatique de guerre civile. Nous manifestons notre appui indéfectible au peuple afghan ami en vue d'instaurer une paix durable et de favoriser la renaissance de son pays. Le Président Emomali Rakhmonov a maintes fois réitéré son appui aux efforts de l'Administration intérimaire et de son chef, M. Hamid Karzai. Le Gouvernement tadjik attend avec un vif intérêt que la situation chez son voisin, l'Afghanistan, se normalise le plus rapidement possible et qu'un règlement politique durable soit trouvé sur la base de la réconciliation nationale.

Participant aux programmes sans cesse élargis de l'aide humanitaire au peuple afghan et développant activement la coopération tadjiko-afghane dans divers domaines, le Tadjikistan apporte sa contribution au renforcement du processus de paix dans ce pays. Conformément au projet élaboré conjointement avec la Russie, l'Afghanistan recevra très prochainement

l'énergie électrique du Tadjikistan. Nos experts se préparent à participer à la reconstruction et au rétablissement des routes pour relier le nord du pays à Kaboul. Nous avons également de nombreux projets dans les domaines économique, scientifique et culturel. Notre coopération s'élargit dans un effort commun déployé par la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme international, l'extrémisme et le trafic de drogues illicites.

Nous sommes convaincus que, seules une interaction active et une coopération multilatérale avec l'Afghanistan, sur une base bilatérale et multilatérale, qui renforceront l'aide internationale au peuple afghan, favoriseront au plus vite la renaissance d'une société afghane pacifique, unifiée, neutre et prospère. La revitalisation de la société afghane, le rétablissement d'une vie pacifique et l'ouverture des écoles et des institutions culturelles et de santé à tous les Afghans, y compris les femmes et les enfants, nous inspirent de grands espoirs. La mise en œuvre cohérente de l'Accord de Bonn, y compris les efforts activement déployés de la Commission spéciale indépendante chargée de convoquer la Loya Jirga d'urgence, donne à l'Afghanistan une occasion exceptionnelle de tourner une page nouvelle dans sa longue histoire. Il est extrêmement important, comme l'a souligné le Secrétaire général, que les aspirations politiques des personnes et des groupes soient satisfaites de façon pacifique et constructive sans saper la confiance dans le processus et sa légitimité. Nous pensons que les leçons tirées du règlement intertadjik sous l'égide de l'ONU, pourraient être utilisées en ce moment critique que connaît la société afghane.

Nous appuyons les recommandations du Secrétaire général de mettre en place une Mission d'assistance des Nations Unies en l'Afghanistan. Nous estimons au Tadjikistan que la Mission, sous la direction de l'Ambassadeur Brahimi, Représentant spécial du Secrétaire général, et avec l'appui de la communauté mondiale et des Afghans eux-mêmes, sera en mesure de mettre pleinement en oeuvre son noble mandat.

Les activités constantes et minutieuses accomplies par l'Ambassadeur Brahimi face à la situation sociale, politique et humanitaire difficile qui prévaut en Afghanistan ainsi que son courage, son optimisme et sa foi dans les résultats positifs de sa mission de paix méritent tous nos éloges. Le Gouvernement tadjik qui accorde une grande importance aux activités futures de la Mission lui apportera tout le soutien possible et est disposé à contribuer aux efforts de la Mission visant à aider le peuple afghan dans la mise en oeuvre du processus de paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Tadjikistan pour les paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Turquie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Pamir (Turquie) (*parle en anglais*) : C'est avec une grande tristesse que nous avons appris ce matin que des tremblements de terre dévastateurs ont frappé le nord de l'Afghanistan, faisant déjà, selon des sources fiables, près de 5 000 morts. Les mots nous manquent pour décrire la profonde douleur que nous savons être celle que connaissent nos frères afghans. La Turquie participera à la tâche urgente d'aide à la région.

Nous nous sommes déjà associés à la déclaration faite ce matin par l'Espagne au nom de l'Union européenne. Je dois ici expliquer dans la mesure du possible la position de la Turquie concernant la situation actuelle en Afghanistan.

À peine quatre mois se sont écoulés depuis l'entrée en fonctions de l'Administration intérimaire. Après plus de deux décennies de guerre illustrant le destin tragique de cette nation fière, une nouvelle ère a commencé en Afghanistan.

C'est avec satisfaction que nous observons la mise en oeuvre généralement couronnée de succès de l'Accord de Bonn. L'appui de la communauté internationale a été fondamental dans cet effort. Cet engagement demeure vital pour assurer le succès du processus en cours. Après tout, la sécurité n'est pas pleinement garantie sur l'ensemble du territoire afghan. Je ne saurais trop souligner l'importance de maintenir l'appui de la communauté internationale dans les conditions actuelles, alors qu'approche la convocation de la Loya Jirga.

Nous espérons tous que la convocation de la Loya Jirga constituera le premier pas concret vers la création d'un système politique représentatif et à large assise dans le pays. C'est à l'évidence un seuil critique et le peuple afghan se tourne vers nous, membres de la communauté internationale, pour que nous l'aidions

durant cette phase transitoire importante. Les membres permanents du Conseil de sécurité devraient en particulier convaincre les Afghans de leur détermination d'assurer une transition sans heurt.

De nombreuses années de misère, de coercition et de la pire espèce de luttes fratricides ont entamé non seulement le moral du peuple afghan, mais aussi l'infrastructure essentielle nécessaire au bon fonctionnement d'une société. Les énormes besoins en matière de redressement et de reconstruction doivent être immédiatement satisfaits. L'agriculture, la santé, l'éducation sont au nombre des domaines les plus importants qui exigent une intervention urgente.

Il y a aujourd'hui une certaine désillusion quant à la manière dont progressent les travaux de reconstruction. Il est compréhensible que les Afghans soient impatients. Nous devons trouver des solutions rapides à de nombreux problèmes cruciaux d'infrastructure, car ils ont une incidence sur la situation sécuritaire. Nous devons également trouver des moyens d'accélérer le rythme de la reconstruction en Afghanistan.

La Turquie a toujours souhaité voir en Afghanistan une administration moderne qui serait adaptée aux conditions actuelles de gouvernement sur la base de la stabilité, de la sécurité et du respect de soi. C'est ce que nous souhaitons voir aujourd'hui. C'est cette vision, cette interprétation, qui ont conduit la Turquie à contribuer efficacement à la Force d'assistance à la sécurité (FIAS).

En ce qui concerne la future direction de la FIAS, nos autorités sont engagées avec leurs homologues britanniques et américains dans un dialogue constant qui couvre tout un éventail de questions militaires et techniques. Les questions abordées à cet égard sont toutes de grand intérêt pour assurer le succès continu de l'importante opération menée en Afghanistan. Leur intérêt est bien compris par toutes les parties concernées.

Nous nous félicitons du rapport complet du Secrétaire général, qui évoque les nombreuses préoccupations que nous avons au sujet de l'Afghanistan. Il va sans dire que nous allons appuyer sans réserve la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans l'accomplissement de son mandat. Nous pensons en outre qu'il convient de faire converger les efforts de l'Organisation des Nations Unies dans une seule mission.

Outre notre participation active à la FIAS, nous continuerons à contribuer à la formation militaire et à l'équipement de l'armée nationale afghane. Nous sommes également prêts à participer à la mise en place d'une force de police afghane. De même, nous contribuerons à la restructuration des organes étatiques, notamment par la formation du personnel et la reconstruction du pays.

Dans ce contexte, j'ai le plaisir de vous informer que 20 jeunes diplomates afghans ont déjà commencé leur formation à Ankara et que le premier groupe de docteurs en médecine, qui recevront en Turquie une formation d'internes des hôpitaux, est arrivé.

Il convient de ne pas oublier que nous nous sommes lancés dans ce voyage avec, et pour, le peuple afghan. Comme le Secrétaire général l'a dit, à juste titre, le processus de guérison vient juste de commencer.

Pour des raisons qui sont claires pour nous tous, la seule option en Afghanistan est le succès. D'où l'engagement de la communauté internationale, y compris des membres permanents du Conseil; des pays contributeurs de la FIAS; et des voisins de l'Afghanistan pour qui cette vision de succès est, et restera, essentielle dans les jours et les mois à venir.

C'est dans cet esprit que, pensons-nous, l'extension du mandat actuel de la FIAS est nécessaire. Dans le même temps, une telle extension nécessite une analyse attentive, à aspects multiples mais les apports nécessaires à cet égard ne sont pas tous réunis.

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu une lettre de la représentante du Kazakhstan dans laquelle elle demande à être invitée à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter cette représentante à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objections, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, Mme Jarbussynova (Kazakhstan) prend la place qui lui est réservée sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de la

République islamique d'Iran. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Nejad Hosseinian (République islamique d'Iran) (*parle en arabe*) : Monsieur le Ministre, nous sommes heureux de vous voir à New York pour présider cette importante réunion. Ma délégation est heureuse de participer, sous votre présidence, à un débat du Conseil sur l'Afghanistan. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Kolby et ses collègues d'avoir mis cette séance à l'ordre du jour du Conseil.

Je voudrais exprimer mon très profond chagrin et mes condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple afghans à l'occasion du séisme qui s'est produit la nuit dernière et a ravagé une partie de ce pays, causant de nouveaux dégâts et apportant de nouvelles souffrances au peuple afghan.

Ce que le peuple afghan a accompli dans le bref intervalle de temps écoulé depuis l'effondrement des Taliban et la constitution du Gouvernement intérimaire afghan est remarquable. Le transfert de pouvoir en bon ordre – qui n'avait aucun précédent depuis des siècles dans la société afghane – a apporté une lueur d'espoir à un moment où le chaos et le pessimisme régnaient. Jusqu'à présent, la détermination dont les Afghans font preuve, assortie de l'assistance apportée par la communauté internationale, a contribué à instaurer une stabilité relative dans un pays qui n'a connu ni paix ni tranquillité pendant 23 ans. La paix relative qui règne à Kaboul, compte tenu de l'importance nationale de la ville et de l'impact psychologique que cela peut avoir pour le reste du pays, est aussi un succès marquant. En outre, un environnement pacifique et calme est essentiel pour que le Gouvernement intérimaire fonctionne et étende progressivement son autorité aux provinces.

On ne saurait douter que c'est le peuple afghan – épuisé, appauvri et assoiffé de paix – qui a servi de force motrice et a causé l'effondrement ultime des Taliban. C'est également lui qui a assuré le maintien ultérieur de la paix relative qui règne dans le pays malgré la suspicion et hostilité entre les communautés ethniques et groupes politiques. Nous assistons donc au début du processus de réconciliation. À ce stade, le peuple afghan et ses dirigeants, ainsi que les voisins de l'Afghanistan et l'ensemble de la communauté internationale, doivent faire attention à ne pas laisser le processus reculer.

Nous convenons néanmoins que la situation à l'intérieur du pays demeure fragile et imprévisible. Des informations qui indiquent que des éléments des Taliban et d'Al-Qaida se regroupent suscitent l'inquiétude. Étant donné que le système politique afghan n'est qu'au stade initial de son évolution, tout défi lancé par les Taliban et Al-Qaida, qui ont presque disparu pourrait causer d'autant plus de dommages. En même temps, je voudrais faire une mise en garde, à savoir que des opérations militaires impitoyables, au cours desquelles des Afghans innocents sont tués, et leurs villages détruits, causent aussi d'autant plus de dégâts.

Il ne fait pas de doute que la persistance de la méfiance et de l'hostilité entre les chefs militaires afghans offre un terrain favorable aux terroristes pour mener leurs opérations. La méfiance et les frictions entre ces chefs peuvent aussi avoir pour résultat de miner leur atout le plus précieux : le soutien du peuple afghan au processus de paix et de l'Administration intérimaire. En conséquence, nous pensons que le renforcement du processus de paix afghan, en impliquant et en faisant participer les chefs locaux qui s'affrontent, fait partie des actions les plus efficaces pour renforcer le processus de paix.

Nous pensons que la responsabilité du maintien de la sécurité en Afghanistan incombe en dernier ressort aux Afghans eux-mêmes. En conséquence, la création d'un secteur interne afghan de sécurité devrait être la première priorité pour tous les Afghans, et les diverses composantes de ce secteur de sécurité devraient être créées dès que possible. Parallèlement, nous comprenons qu'une dose appropriée d'assistance internationale est nécessaire pour aider à maintenir la paix sur le terrain. Nous pensons que, étant donné la sensibilité des Afghans, et l'expérience passée, il est dans l'intérêt d'une paix durable en Afghanistan que la présence étrangère dans ce pays demeure aussi minime et aussi brève que possible et nécessaire.

La culture du pavot à opium et le trafic de stupéfiants en Afghanistan ont toujours figuré au rang des principales sources de financement pour la machine de guerre des forces criminelles et terroristes dans ce pays. La résurgence de la culture du pavot dans les régions sud et est du pays, comme l'a rapporté le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) en février, et comme le rappelle le dernier rapport du Secrétaire général, est un grave sujet de préoccupation. Le

souvenir est encore vif dans nos mémoires de la façon dont les profits dérivés des narcotiques ont nourri de façon substantielle les bellicistes taliban et les terroristes dont ils se sont fait hôtes. L'argent de la drogue peut encore largement profiter aux Taliban et aux éléments d'Al-Qaida qui subsistent en Afghanistan. Il ne fait pas de doute non plus que, dans le cadre de l'atmosphère instable qui prévaut en Afghanistan, la production et le trafic de narcotiques sont d'autant plus déstabilisateurs, et peuvent conduire à des affrontements accrus entre chefs locaux, d'une part, et entre eux et le Gouvernement central, d'autre part.

La République islamique d'Iran, pays qui est engagé depuis des années dans une guerre coûteuse contre les trafiquants de drogues puissamment armés sur ses frontières orientales, est alarmée par l'estimation prévisionnelle qui indique la production d'énormes quantités d'opium en Afghanistan cette année. Bien que le PNUCID ait estimé que la production d'opium devrait se situer dans la fourchette de 1 900 à 2 700 tonnes cette année, l'estimation faite par les organismes iraniens concernés fait mention d'une production plus importante. Pour diverses raisons, les activités de lutte contre les stupéfiants devraient figurer au premier plan du programme de la communauté internationale en Afghanistan. Il est impératif de trouver une solution vigoureuse pour combattre ce commerce illicite et inhumain, de nature complexe et transnational, et le large éventail d'activités criminelles qu'il engendre.

Mon gouvernement loue et apprécie la détermination et le sens des responsabilités dont a fait montre l'Administration intérimaire afghane en signant un décret interdisant la culture, la production, le traitement, l'usage et le trafic de drogues illicites. Néanmoins, nous comprenons que, dans les circonstances actuelles, l'Administration intérimaire ait besoin du soutien de la communauté internationale dans ce domaine, sans laquelle la mise en oeuvre du décret serait pratiquement impossible. Nous nous félicitons également du plan visant à intégrer au sein de la nouvelle police afghane une unité spécialisée puissante et efficace en matière de contrôle des drogues. L'Iran a une bonne expérience dans le domaine de la substitution de cultures en Afghanistan, et nous pensons que c'est l'une des façons de faire face efficacement à la question. Nous espérons que, dans les rapports à venir du Secrétaire général en Afghanistan, la question de la culture de l'opium et du trafic des drogues sera examinée comme elle le mérite, et que les modalités de lutte contre le fléau des drogues provenant d'Afghanistan, en particulier la façon dont la communauté internationale pourrait apporter une aide en la matière, seront étudiées de façon plus approfondie.

Afin d'aider à stabiliser la situation en Afghanistan, il est essentiel que les pays voisins de ce dernier parviennent à un consensus, et se mettent d'accord sur la façon dont ils peuvent contribuer au processus de paix dans ce pays, et renforcer l'Autorité intérimaire afghane. La convocation de la première réunion du groupe des « Six plus Deux » à Kaboul, le 11 mars, avec la participation du Ministre des affaires étrangères de l'Administration intérimaire, est une nouvelle dont il faut se réjouir. Nous pensons que l'intégration de l'Afghanistan dans ces discussions ouvrira un nouveau chapitre plein d'espoir dans le dialogue en vue de restaurer la paix et la stabilité dans la région. Nous attendons avec intérêt de voir le groupe se rencontrer plus régulièrement, et de le voir devenir plus actif. La République islamique d'Iran, qui considère le retour à la stabilité et à la normale en Afghanistan comme étant dans son propre intérêt, a déjà pris certaines mesures pour encourager la coopération entre les voisins de l'Afghanistan, en particulier pour ce qui concerne les mesures nécessaires à prendre pour reconstruire l'Afghanistan.

Les dirigeants iraniens, dans la droite ligne de leur politique, ont fait de leur mieux pour aider les Afghans à se stabiliser, et à reconstruire leur pays, et ils ont accueilli le Président Karzai au cours de sa récente visite d'État de trois jours à Téhéran. Cette visite a fourni aux hauts fonctionnaires des deux pays l'occasion de renouveler les relations d'amitié historiques entre les deux nations, et de jeter les bases d'une participation étroite de l'Iran à la reconstruction de l'Afghanistan. Au cours de cette visite, cinq accords sur une large coopération entre les deux parties ont été signés.

Malgré la nature poreuse de nos frontières orientales, le Gouvernement iranien n'a épargné aucun effort dans les derniers mois pour refuser aux éléments taliban ou appartenant à Al-Qaida l'entrée sur le territoire iranien, ainsi que la possibilité de le transformer en un lieu de repli pour se regrouper et pénétrer à nouveau en Afghanistan. Un certain nombre d'Afghans et de nationaux d'autres pays, qui sont

entrés illégalement, directement ou indirectement, sur le territoire iranien au cours des derniers mois, ont été arrêtés par les services de maintien de l'ordre iraniens. Certains d'entre eux ont déjà été remis à leurs gouvernements; dans le cas de certains autres, les gouvernements concernés doivent encore prendre les mesures destinées à les récupérer. Nous avons aussi pris l'initiative de communiquer les noms de ces individus au Secrétaire général. De même, le Gouvernement iranien a aussi pris des mesures efficaces pour interdire toute activité menée par des nationaux afghans sur le territoire iranien contre l'Administration intérimaire afghane. Ces mesures comprennent, entre autres, l'expulsion d'Iran de certains activistes afghans.

Comme l'a reconnu M. Karzai lors de sa déclaration au Parlement iranien au cours de sa visite en Iran, la présence de millions de réfugiés en Iran pendant deux décennies a représenté un fardeau pour l'Iran. Nous espérons que le dialogue actuel entre le Gouvernement afghan et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à propos d'un programme concernant le retour volontaire des réfugiés, conduira dans un avenir proche au démarrage d'un programme efficace à cette fin.

La paix en Afghanistan a reposé, pendant des siècles, sur l'harmonie ethnique et religieuse, et sur la coexistence pacifique des différentes communautés ethniques et religieuses. Les coups d'État, l'occupation et la guerre civile ont brisé l'harmonie et, en conséquence, détruit la paix. Nous pensons qu'en encourageant la compréhension entre les diverses composantes de la société afghane on réussira à rétablir une paix durable et à ôter aux vestiges des Taliban et d'Al-Qaida un terreau fertile. Dans ce contexte, tout en nous félicitant vivement de l'initiative prise par le Président Karzai de participer à un rassemblement à Kaboul où il a pris la parole à l'occasion de la célébration du martyre de l'imam Hossein, troisième imam des chiites, nous sommes très préoccupés quant aux rapports qui font état du harcèlement de Pachtounes par d'autres groupes ethniques dans le nord.

Pour terminer, je voudrais réitérer la position de mon gouvernement qui estime qu'il est nécessaire que l'ONU continue à jouer le rôle central et essentiel qui est le sien pour aider les Afghans à stabiliser et reconstruire leur pays. Je félicite le Secrétaire général, son Représentant spécial et leurs collègues du Secrétariat ainsi que tout le système des Nations Unies du dernier rapport d'ensemble et de la structure détaillée proposée pour la présence des Nations Unies en Afghanistan. La République islamique d'Iran est disposée à apporter son aide aux Nations Unies s'il y a lieu, pour établir cette nouvelle structure sur le terrain.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la République islamique d'Iran des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. MacKay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de m'associer à tous ceux qui ont adressé leurs condoléances à la délégation de l'Afghanistan à la suite du séisme tragique qui a frappé leur pays très récemment. Je voudrais également remercier la Norvège d'avoir convoqué ce débat public, que nous considérons très opportun.

La Nouvelle-Zélande se félicite des progrès accomplis pour ramener l'Afghanistan au sein de la communauté des nations. Sans les efforts inlassables des Nations Unies et en particulier ceux du Représentant spécial du Secrétaire général, l'accord historique de Bonn et l'installation de l'Administration intérimaire à Kaboul, ceci n'eût été possible. Même si la situation demeure de toute évidence fragile et dangereuse, nous devons reconnaître d'emblée les dispositions importantes qui ont été prises pour permettre le relèvement de l'Afghanistan. Avec l'aide durable de la communauté internationale, nous espérons que le peuple afghan sera en mesure d'avoir un avenir plus pacifique et plus prospère.

La prochaine grande étape du programme prévu dans l'Accord de Bonn sera la convocation de la Loya Jirga d'urgence en juin. Durant la période qui précédera cette date très importante, nous espérons que l'Administration intérimaire intensifiera son programme d'incorporation des travaux des autorités régionales et provinciales à ses propres travaux. La nouvelle structure au pouvoir devrait avoir pour priorité la mise en place de commissions judiciaires et des droits de l'homme, y compris les droits de la femme.

L'ONU, pour sa part, essaie de regrouper ses propres fonctions en Afghanistan dans le cadre de la

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) qui a été proposée. La Nouvelle-Zélande se félicite vivement des propositions présentées par le Secrétaire général dans son rapport en ce qui concerne la structure et le fonctionnement de la mission et de la première utilisation du concept de Cellule de mission intégrée. Lorsque ce concept sera exécuté, il constituera indiscutablement un hommage rendu au Représentant spécial Lakhdar Brahimi, qui a proposé ce concept lorsqu'il était conseiller spécial des Nations Unies pour le maintien de la paix.

Face à la crise en Afghanistan, la Nouvelle-Zélande a essayé d'offrir une assistance d'urgence réelle au peuple afghan. Les premières mesures que nous avons prises face à la crise ont porté principalement sur les besoins humanitaires d'urgence des réfugiés qui sont arrivés sur nos rivages. Ensuite nous avons apporté une contribution de 1 million de dollars néo-zélandais à l'Appel global des Nations Unies pour l'Afghanistan et nous avons offert 250 000 dollars néo-zélandais aux organisations non gouvernementales néo-zélandaises qui travaillent en Afghanistan.

Lors de la Conférence sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, qui s'est tenue à Tokyo, la Nouvelle- Zélande s'est engagée à continuer de participer aux efforts d'aide internationaux pour reconstruire l'Afghanistan. Cette promesse a été suivie de l'annonce, la semaine dernière, d'une nouvelle contribution de 600 000 dollars néo-zélandais destinés aux efforts de reconstruction. La contribution de la Nouvelle-Zélande à ces efforts de reconstruction portera sur les projets du Programme d'assistance immédiate et transitoire pour le peuple afghan et se manifestera également à travers d'autres allocations qui seront faites aux activités des organisations non gouvernementales néo-zélandaises travaillant en Afghanistan.

Ces contributions témoignent de l'engagement ferme de la Nouvelle-Zélande d'appuyer l'Autorité intérimaire afghane et le peuple afghan dans leurs efforts de reconstruction après près de deux décennies de guerre et de bouleversements. Nous demeurons prêts à participer à cet effort de reconstruction en partenariat avec la communauté internationale et le peuple afghan.

Il est clair que pour parvenir à une paix durable il sera essentiel d'avoir un programme de désarmement, démobilisation et réinsertion réussi. L'expérience néo-zélandaise, particulièrement dans le Pacifique, donne à penser que ce programme devrait être intégré à la mission et faire partie d'un processus politique plus large. Il sera crucial de trouver d'autres activités pour les anciens combattants.

La Nouvelle-Zélande a apporté également une contribution en personnel à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et est jusqu'à présent, le seul pays, hormis l'Europe à l'avoir fait. Ce faisant, nous avons fait montre d'engagement à assurer la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan. S'il était décidé d'étendre le mandat de la FIAS au-delà de Kaboul, la Nouvelle-Zélande espère que d'autres pays se joindront à cette opération de sécurité. Ce n'est que si la situation est stable et sûre que le personnel affecté à la MANUA dans les sept centres régionaux à l'extérieur de Kaboul pourront travailler de manière efficace. La Nouvelle-Zélande a toujours milité pour que des mesures adéquates soient prises afin d'assurer la sûreté du personnel des Nations Unies. Nous estimons que la sûreté du personnel régional de la MANUA, ainsi que celle de la population afghane à l'extérieur de Kaboul, devra être prise en compte lorsque l'on décidera du rôle futur de la FIAS et de son champ d'application.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Nouvelle-Zélande des aimables paroles qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Kazakhstan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Jarbussynova (Kazakhstan) (*parle en russe*) : Tout d'abord, au nom de mon gouvernement, je voudrais faire part de mes sincères condoléances au peuple et au Gouvernement afghans en raison du tremblement de terre qu'ils ont subi et qui a causé de nombreuses pertes en vies humaines.

Je voudrais également saisir cette occasion de remercier la Vice-Secrétaire générale, Mme Louise Fréchette, de sa brillante présentation du rapport du Secrétaire général sur la question.

Nous appuyons les observations et les conclusions fondamentales du rapport et nous partageons l'optimisme du Secrétaire général du fait que, malgré la destruction de l'infrastructure et les importantes pertes humaines dues à plusieurs décennies de guerre, toutes les couches de la société afghane sont disposés à assumer la responsabilité du rétablissement

de leur pays longtemps éprouvé. Cette thèse est confirmée par les activités de l'Administration intérimaire, dirigée par M. Karzai, dont la légitimité est ainsi affirmée au niveau international ainsi que dans le pays. Sous sa direction, et en étroite coopération avec le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Brahimi, un processus de relèvement après le conflit en Afghanistan est en cours.

Dans la société afghane des changements positifs sont en cours. La campagne de retour des enfants afghans à l'école s'est achevée avec succès. Le 23 mars, la nouvelle année scolaire a débuté avec 1,5 million d'enfants sur les bancs des écoles. La Commission spéciale indépendante chargée de convoquer la Loya Jirga d'urgence a accompli un grand travail en élaborant les règles et procédures pour la tenue de cette conférence de notables. Nous attendons pour bientôt la constitution d'une Commission des droits de l'homme. Le séminaire national sur les droits de l'homme à Kaboul a été un grand pas dans l'application des dispositions de l'Accord de Bonn en la matière.

Dans le même temps, nous relevons la persistance du problème qui consiste à assurer la sécurité dans la région. De façon générale, l'absence de sécurité conduit à une inquiétude compréhensible au sein part de la population afghane. À l'extérieur de Kaboul, il y a des conflits entre ethnies, des accrochages opposent des groupes politiques qui tentent d'imposer leur propre influence, la criminalité subsiste et les combattants taliban et d'Al-Qaida restants déstabilisent la paix déjà fragile dans la région.

Tous ces facteurs montrent qu'il faut prendre des mesures responsables pour maintenir le processus de paix. Nous convenons avec le Secrétaire général qu'il est nécessaire d'élargir la présence de la Force internationale d'assistance à la sécurité, à Kaboul, à d'autres grandes villes, vu que la principale menace à l'Administration intérimaire vient des provinces, et il est tout à fait possible qu'à l'approche de la convocation d'une Loya Jirga, les risques augmentent.

Par ailleurs, les forces multinationales constituent un élément temporaire. En vertu de l'Accord de Bonn, la responsabilité en matière de sécurité relève du peuple afghan lui-même. Dans ce contexte, nous sommes encouragés par les mesures prises par les États-Unis, l'Allemagne et d'autres participants à la coalition antiterroriste en vue de créer une armée nationale prête au combat et une force de police en Afghanistan en vue de maintien de l'ordre public. Pour réaliser ces tâches très importantes en Afghanistan, nous avons besoin d'un appui international plus efficace pour créer des conditions adéquates pour les futures forces militaires afghanes.

Dès le début, le Gouvernement kazakh a appuyé la nomination de M. Brahimi en tant que Représentant spécial du Secrétaire général dans la région. Nous estimons que la structure proposée pour la présence des Nations Unies en Afghanistan – la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, dirigée par Lakhdar Brahimi – aidera à promouvoir l'aboutissement du processus de paix. Nous pensons que les éléments proposés auront certainement un effet positif sur le relèvement d'ensemble de la société afghane.

Le Kazakhstan continue de prôner la nécessité d'un règlement sans délai de la crise en Afghanistan. Alors que le processus de retour à la paix entre dans une phase concrète, le Kazakhstan contribuera aux phases politique et économique de l'action de la communauté internationale visant à reconstituer le tissu social en Afghanistan.

Mon gouvernement coopère efficacement avec le Programme alimentaire mondial, à travers lequel le Kazakhstan fournit près de 94 000 tonnes de céréales d'une valeur de 12 millions de dollars, à l'Afghanistan. Nous nous préparons également à participer éventuellement avec un bataillon kazakh de maintien de la paix aux forces internationales en vue de contribuer au rétablissement de la sécurité en Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Afghanistan, que j'invite à prendre la parole.

M. Farhâdi (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Ministre, je voudrais d'abord vous remercier d'être venu d'Oslo pour présider cette séance sur l'Afghanistan. Nous apprécions l'importante aide humanitaire fournie à l'Afghanistan par la Norvège au cours de cette période difficile.

Monsieur le Président, je voudrais vous remercier ainsi que les membres du Conseil, d'avoir convoqué cette séance opportune sur la situation en Afghanistan. En outre, je remercie sincèrement les représentants qui ont exprimé leur sympathie à la suite du tremblement

de terre dévastateur qui a frappé le village de Nahrin, situé à l'est de Baghlan et au sud de Kunduz.

Je voudrais également exprimer ma vive gratitude au Secrétaire général Kofi Annan pour son rapport exhaustif en date du 18 mars 2002 sur l'Afghanistan. Ce rapport nous paraît refléter les faits positifs survenus depuis la disparition des Taliban et d'Al-Qaida.

Il est heureux de noter que dans le dernier rapport, l'on ne signale pas de graves violations des droits de l'homme, de massacres systématiques ou de déportation de civils du fait de leur origine ethnique. Le rapport contient plutôt des éléments positifs tels que le rétablissement des droits de la personne, en particulier ceux des femmes, la réouverture des institutions d'enseignement pour les garçons et les filles, le retour des femmes au sein de la fonction publique, et les efforts continus déployés par le peuple afghan, en coordination avec la communauté internationale, pour remettre en état et reconstruire les infrastructures économiques, politiques et culturelles de l'Afghanistan. Ce sont là les raisons qui font que nous considérons ce rapport comme reflétant l'optimisme et l'espoir du peuple afghan.

Je voudrais saisir cette occasion pour souligner l'importance des récents changements survenus dans les activités des Nations Unies en Afghanistan. Nous sommes convaincus que cette nouvelle structure se met en place au moment où la consolidation de la paix et de la reconstruction s'avère extrêmement importante, vu la situation actuelle en Afghanistan.

Dans ce contexte, il convient de souligner les efforts inlassables et résolus de l'Ambassadeur Lakhdar Brahimi, Représentant spécial du Secrétaire général, ainsi que ses deux adjoints nouvellement nommés, M. Nigel Fisher et M. Jean Arnault. Nous les connaissons tous les deux, et apprécions leur expérience et leur capacité à réaliser les tâches exigeantes qui leur sont confiées.

La mise en place d'une armée nationale et d'une force de police reste une priorité majeure pour l'Administration intérimaire. La mise en place d'une armée nationale servira de symbole de l'unité nationale. L'Administration intérimaire apprécie vivement l'aide fournie par les États Membres en vue de réaliser cet objectif.

Je voudrais réaffirmer que l'Administration intérimaire reste scrupuleusement attachée à la mise en oeuvre de l'Accord historique signé le 5 décembre 2001 à Bonn.

Nous attendons avec intérêt la convocation de la Loya Jirga, le 22 juin 2002, qui conduira à la mise en place de l'Autorité transitoire.

S'agissant de l'élargissement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) au-delà de la capitale, évoqué par certains délégués à la séance d'aujourd'hui, nous pensons qu'il est impératif de tenir compte de l'avis de l'Administration intérimaire de l'Afghanistan.

Pour terminer, je voudrais dire clairement que dans tout rassemblement ou réunion d'Afghans sur l'avenir politique de l'Afghanistan, y compris la Loya Jorga, il ne doit pas y avoir de place pour les Talibans et leurs partisans, quel que soit leur appellation.

Les laquais des forces étrangères qui ont ravagé la nation afghane, violé les droits de l'homme les plus fondamentaux et commis des atrocités envers les Afghans sont considérés comme des traîtres et des terroristes qui ont donné asile à des terroristes internationaux. Ils n'ont aucun titre à participer à un système politique mis en place en Afghanistan, quel qu'il soit.

Les autorités afghanes considèrent que le rapport du Secrétaire général en date du 18 mars 2002 sur la situation en Afghanistan mérite tout l'appui du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Afghanistan des aimables paroles qu'il m'a adressées.

Je donne à présent la parole au Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Danilo Türk, qui va répondre aux observations et aux questions qui lui ont été adressées.

Le Sous-Secrétaire général (*parle en anglais*) : Au nom du Secrétaire général, je voudrais d'abord remercier tous ceux qui sont intervenus aujourd'hui de leurs encouragements et de leurs témoignages de soutien. Nous avons été particulièrement satisfaits de voir l'appui unanime dont ont fait l'objet les propositions du Secrétaire général concernant une nouvelle mission des Nations Unies en Afghanistan. Je transmettrai sans faute à M. Brahimi les expressions de

la confiance que vous continuez de témoigner à ses importants travaux.

J'ai noté très peu de questions spécifiques, mais le représentant du Royaume-Uni a demandé si le Secrétariat envisageait que la section des personnes déplacées du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ait un rôle à jouer en Afghanistan. La section, qui est basée à Genève, a d'ores et déjà déployé une mission d'évaluation des besoins dans les zones d'Afghanistan à forte concentration de personnes déplacées. On met actuellement la dernière main au rapport de la mission et ses recommandations vont être discutées dans les prochains jours.

Tous les programmes qui seront issus de ces recommandations, quels qu'ils soient, seront intégrés au pilier II de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). À ce propos, je souligne que le concept d'intégration permettra de proposer des solutions au problème des personnes déplacées qui tiennent compte d'autres activités de développement et s'appuient sur celles-ci et sur la reconstruction du pays.

J'insiste plus particulièrement sur l'intégration, car cette notion est au coeur même de la conception que le Secrétaire général se fait de la MANUA qui représente un nouveau prototype de mission complexe des Nations Unies. L'idée centrale est de disposer d'une structure de mission cohérente dont tous les aspects s'articulent étroitement les uns avec les autres. Comme l'ont souligné plusieurs délégations aujourd'hui, la notion d'intégration est particulièrement importante dans le domaine des droits de l'homme. Dans une mission polyvalente, le mandat relatif aux droits de l'homme ne sera pas la responsabilité d'un seul bureau, mais fera partie intégrante des activités effectuées dans le cadre de différents éléments des deux piliers.

J'aurais plaisir à supposer que le manque de questions reflète une satisfaction générale vis-à-vis de l'orientation prise par l'ONU en Afghanistan, mais je ne crois pas qu'il s'agisse pour autant d'un excès de confiance. D'autre part, j'ai dûment pris note d'un certain nombre de préoccupations évoquées, notamment concernant la question des stupéfiants. Et je vous assure que ces préoccupations seront également transmises à M. Brahimi, comme aux autres parties concernées du système des Nations Unies.

Avant de terminer, il me paraît important de redire que nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Le séisme de la nuit dernière nous a rappelé à quel point l'Afghanistan demeure vulnérable face aux ravages de la nature. Notre propre analyse et les nombreux comptes rendus de médias continuent de nous rappeler que l'Afghanistan est tout aussi vulnérable à l'égard des ravages de l'homme.

À cet égard, je voudrais souligner une question évoquée par un grand nombre de délégations : l'importance de la sécurité. Je me félicite de l'appui énergique manifesté en faveur de la prorogation du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) au-delà du mois de juin et j'espère que le Conseil prendra des mesures en vue de cette prorogation. Je suis tout à fait d'accord, également, avec le représentant du Royaume-Uni lorsqu'il appelle à l'élargissement de l'action de la FIAS au-delà de Kaboul et j'attends avec intérêt d'autres suggestions spécifiques sur la manière dont on pourrait étendre ainsi l'action de la FIAS au-delà de Kaboul.

Enfin, nous ne pouvons nous permettre l'inaction en ce qui concerne le soutien – financier en particulier – à apporter à l'Administration intérimaire, au processus de Loya Jirga et aux activités humanitaires de reconstruction et de développement. Le Fonds pour l'Autorité intérimaire de l'Afghanistan géré par le Programme des Nations Unies pour le développement a déjà permis au Gouvernement de M. Karzai de remporter certains succès, doit être réapprovisionné d'urgence si l'on veut que l'Administration puisse tenir ses engagements jusqu'en juin.

À cet égard, je tiens à dire que c'est un privilège tout particulier de participer à cette séance sous votre présidence, Monsieur le Ministre, car non seulement le Gouvernement norvégien préside le Groupe d'appui à l'Afghanistan mais il est également l'un des donateurs les plus généreux et les plus réguliers du Fonds pour l'Autorité intérimaire, ainsi que d'autres initiatives d'aide humanitaire en Afghanistan.

Pour terminer, je tiens à redire ma reconnaissance à l'égard du soutien témoigné aujourd'hui par les membres et les non-membres du Conseil à la proposition du Secrétaire général concernant le mandat et la structure de la MANUA, ainsi qu'au travail réalisé à ce jour par l'ONU en Afghanistan. J'attends avec

intérêt de voir le projet de résolution qui sera présenté demain sur la création de la nouvelle mission.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général des éclaircissements et des réponses qu'il a apportés et des aimables paroles qu'il m'a adressées.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé l'étape actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil reste saisi de la question.

La séance est levée à 16 h 50.